

information.

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Berne, le 9 mars 1964.

MC/vo

Monsieur le Ministre Etienne SERRA
Chef du Protocole
du Département Politique Fédéral
B e r n e

Monsieur le Ministre,

Le Conseil fédéral a été saisi d'une réclamation au sujet de propos antijuifs que vous auriez tenus à l'Ambassade de Tunisie le 3 mars 1964.

Renseignements pris, j'ai constaté que vos paroles avaient été déformées et qu'on leur avait attribué une signification qu'elles n'avaient pas. Néanmoins, je considère que vous n'auriez pas dû vous livrer, dans une ambassade étrangère, à des considérations qui pouvaient prêter à malentendu. En conséquence, je me vois obligé de vous faire une admonestation. Je sais que vous en tiendrez compte et qu'à l'avenir votre attitude ne donnera lieu à aucune observation.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Wahien